

Sujet : Re: RELANCE : Dossier de concession d'utilisation du DPM - régularisation d'une base nautique au lieu-dit "Pointe Le Boyer" à Sainte-Rose

De : MORMIN-GIRARD Danielle (Responsable du pôle) - DM Guadeloupe/MICO/DPM
<danielle.mormin@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 12/07/2021 à 14:08

Pour : LEPIERRE Nadine - DEAL Guadeloupe/PACT/AGT/GEL
<Nadine.Lepierre@developpement-durable.gouv.fr>

Nadine, bonjour,

Vous avez sollicité l'avis de la direction de la mer sur le dossier déposé par la CANBT, pour une demande de concession en vue de la régularisation de la base nautique construite sur le DPM sise sur le territoire de la commune de Sainte-Rose.

J'émet un avis favorable à la régularisation de cet équipement, qui ne soulève pas d'observation particulière de ma part.

Bien cordialement



Danielle MORMIN-GIRARD

Direction de la Mer de Guadeloupe / Service MICO

Responsable de la Cellule DPM

Tél. 0590 41 95 60 - 0690 65 03 50

Fax: 41 95 31

E-mail: danielle.mormin@developpement.durable.gouv.fr

Le 12/07/2021 à 12:16, LEPIERRE Nadine - DEAL Guadeloupe/PACT/AGT/GEL (par centre serveur AC) a écrit :

Bonjour Danielle,

Suite à ta demande de jeudi dernier, ci-joint le dossier cité en objet.

Bien cdt

--

--